

A Saint Macaire, le 14 mars 2019

Mairie de BLASIMON

15 Place de la République  
33540 BLASIMON

A l'attention de Monsieur le Maire

**Objet : Avis du SCoT Sud Gironde Modification simplifiée PLU**

Monsieur le Maire,

Vous avez sollicité l'avis du SCoT du Sud Gironde dans votre courrier en date du 12 février 2019, reçu le 18 février 2018, concernant la modification simplifiée du PLU de Blasimon.

La commission urbanisme réunie le jeudi 14 mars 2019 à Saint Macaire, a exprimé un avis favorable.

J'ai l'honneur de vous faire part de l'**avis favorable du SCoT du Sud Gironde relatif à la modification simplifiée du PLU de Blasimon.**

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, en l'assurance de mes respectueuses salutations.

Le Président,

M. Hervé GILLÉ

